



L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	27/02/2026
<b>Date d’Affichage</b>	27/02/2026
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	9
<b>Votants</b>	<b>11</b>

**Étaient présents :**

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

**Absents excusés :**

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Laëtitia SALIOT.

**Absent :**

Mme Sylvie COUPE, Mr Patrick DEMARQUET.

Mr Michel LEBOUC est nommé secrétaire de séance.

N°044-2026

**Validation du contrat de prestation de GAMA Form pour le suivi de maintenance des 3 défibrillateurs**

Monsieur Le Maire présente le devis de l'entreprise GAMA Form pour le suivi de maintenance des 3 défibrillateurs situés sur la commune.

L'entreprise GAMA FORM propose un devis pour le suivi de maintenance pour les 3 défibrillateurs soit 225.00 € HT et de 150.00 € HT pour le remplacement des électrodes adultes pour 2 défibrillateurs courant novembre 2026.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** le devis pour le suivi de maintenance des défibrillateurs ainsi que le remplacement d'électrodes et d'imputer cette dépense en fonctionnement
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

